



# Inscription saison 2023-2024

## 1. Fiche d'inscription (Pour les mineurs, compléter l'autorisation parentale)

Prénom / Nom .....

N° licence (si vous avez été licencié) .....

Adresse .....

CP / Ville ..... Portable .....

Profession ..... Fixe .....

Courriel .....

Né(e) le ..... Niveau actuel : ..... Nbr plongées mer .....

Personne à prévenir (Nom / Téléphone) : .....

Allergie(s) connue(s) (Exemple : Aspirine, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir, si automédication le signaler) : .....

## 2. Certificat médical

**Obligatoirement** rédigé sur le formulaire fédéral ci-joint. **Fournir une copie et conserver l'original.**

## 3. Règlement de la cotisation, licence et assurance complémentaire incluse

La FFESSM propose une assurance complémentaire individuelle facultative (incluse dans les tarifs ci-dessous). Si vous ne souhaitez pas y souscrire, nous vous invitons à demander une attestation à votre assureur pour la pratique de la plongée sous-marine avec scaphandre. (Prise en Charge Hyperbare)

**Formation souhaitée pour la saison (cocher la ou les cases de votre choix)**

Plongée  N1  N2  N3  N4  Initiateur Autre : ..... (N2 & plus via CODEP)

Carte Mariottes plongée : licence et assurance, information des fosses et sorties, mais pas d'entraînement bouteille,

Carte Mariottes piscine : licence sans assurance accès piscine pour la nage.

Licence, assurance et cotisation			Cotisation	Options		
<b>Adulte</b> (16 ans et +)	Jeune (12 à 15 ans)	Carte Mariottes plongée	Carte Mariottes Piscine	Adhérent supplémentaire, membre du même foyer	Fourniture pochette et carnet ( Ex :Première inscription )	<b>Autres options d'assurance</b>
<b>165 €</b>	149 €	75 €	50 €	-15 €	10 €	<b>Nous consulter</b>
<b>MONTANT TOTAL</b> .....			<b>Réservé au club</b> <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> ANCV Connect			

Autres souhaits ou remarques :

.....  
 .....

L'enregistrement de votre adresse électronique et son utilisation nécessitent votre accord.

- Je souhaite être inscrit(e) sur la liste de diffusion  
 J'autorise la diffusion de mon image.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club ainsi que du code du sport relatif à la pratique de la plongée sous-marine et de la note d'information sur les assurances (L'ensemble des documents ci-après) et m'engage à les respecter.

Fait à ..... le ..... Signature

Les Mariottes 2023-2024

SIRET : 520 768 433 00010

RIB : FR76 1005 7195 1300 0849 9300 144 BIC :CMCIFRPP

## AUTORISATIONS ET RÈGLEMENT

### Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal (père, mère, tuteur\*), autorise le mineur \_\_\_\_\_ à pratiquer la plongée subaquatique, ainsi que les activités annexes dans le cadre des activités de l'association en toute connaissance des risques encourus. De plus, j'accepte que les responsables de l'association, ou ses moniteurs, en mon nom, autorisent une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

**Je m'engage à être présent ou représenté légalement sur les lieux pendant la pratique de l'activité organisée par le club. Je m'engage à prendre en charge mon enfant à la sortie du bassin et à le conduire au vestiaire dans le respect des règles mises en place. La responsabilité des encadrants s'arrête à la sortie du bassin.**

Fait à Saint Sulpice le : \_\_\_\_\_ Signature\*\* \_\_\_\_\_

\* rayer les mentions inutiles / \*\* faire précéder de la mention « lu et approuvé »

### Autorisation de prise en charge médicalisée

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur, et m'engage à le respecter.

J'accepte que les responsables de l'association, ou ses moniteurs, en mon nom, autorisent une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Fait à Saint Sulpice le : \_\_\_\_\_ Signature\* \_\_\_\_\_

\* faire précéder de la mention « lu et approuvé »

### RÈGLEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

- Pour des raisons de sécurité les portes d'entrée de la piscine sont fermées pendant l'entraînement : merci de respecter les horaires prévus
- Se changer dans un vestiaire : il est interdit de se changer autour des bassins intérieur et extérieur
- Se doucher avant d'accéder au bassin
- Porter un bonnet de bain
- Avoir son équipement de base : palmes, masque, tuba, sweat de bain (top/souris)
- Se doucher après l'activité
- Pour le rangement, la désinfection, le rinçage, le transport du matériel, la participation de chacun est la bienvenue
- Respecter les locaux et le matériel de la piscine et du club :

Les équipements de plongée coûtent chers. L'équipement prêté par le club (bloc, stab, détendeur) coûte environ 1000,00€

- Les parents doivent rester sur les lieux pendant l'activité et prendre en charge leur enfant après l'activité dès la sortie du bassin (dès l'accompagnement vers les vestiaires)

Fait à Saint Sulpice le : \_\_\_\_\_ Signature\* \_\_\_\_\_

\* faire précéder de la mention « lu et approuvé »

### Horaires des cours (quand les équipements sont disponibles):

Hiver : Vendredi de 19h30 à 21h30 et le samedi de 14h à 16h

Été : Mercredi et vendredi de 19h30 à 21h30

Les Mariottes 2023-2024

SIRET : 520 768 433 00010

RIB : FR76 1005 7195 1300 0849 9300 144 BIC :CMCIFRPP

## Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur,

Exerçant à,

Rayez la mention inutile\*

médecin, généraliste\* du sport\* fédéral\* n° :  
diplômé de médecine subaquatique\* autre\* :

Certifie avoir examiné ce jour :

**NOM :**

**Né(e) le :**

**Prénom :**

**et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :**

de l'ensemble des activités subaquatiques **EN LOISIR**

**Ou bien seulement** (cocher) :  DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME  
 DES ACTIVITÉS EN APNÉE  
 DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

de la ou des activité(s) suivante(s) **EN COMPÉTITION** (spécifier en toute lettre) :

**Pour mémoire les particularités suivantes nécessitent un certificat délivré par un médecin fédéral, du sport ou qualifié :**

- TRIMIX Hypoxique
- APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition
- Pratique HANDISUB
- Reprise de l'activité après accident de plongée

**NOMBRE DE**  **COCHÉE(S)** (obligatoire) :

**Remarque(s) et restriction(s) éventuelle(s)** (en particulier pour l'encadrement en plongée subaquatique...) :

**Pour les disciplines à contraintes particulières** (plongée scaphandre et apnée en fosse ou milieu naturel), le CACI est obligatoire annuellement pour tous, majeurs et mineurs

**Pour les autres disciplines fédérales non à contraintes particulières**, le CACI est obligatoire annuellement pour les pratiquants âgés de 18 ans et plus (questionnaire de santé pour les mineurs).

**En cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, la validité de ce certificat est suspendue.**

**En cas de pratique compétitive**, l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline concernée devra être spécifiée sur le CACI.

Ce certificat est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant légal.

La liste des contre-indications à la pratique des activités subaquatiques fédérales et les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical, sont disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale :

<http://medical.ffessm.fr>

**Fait à :**  
**Date :**

**Signature et cachet :**

# Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique



## PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre APNÉE ou PÊCHE au-delà de 6 mètres

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

**DISPOSITIF 1 AN**

**PRATIQUANT DE MOINS DE 14 ANS**

**PRATIQUANT DE 14 ANS ET PLUS**

### CACI par tout médecin

Le médecin a à sa disposition un certificat médical de référence (annexe III-1-3 du règlement médical) : <http://medical.ffessm.fr>

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM : <http://medical.ffessm.fr>

### CAS PARTICULIERS

- **Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport pour :**
  - => la pratique du TRIMIX Hypoxique => la COMPÉTITION en APNÉE eau libre
- **Handisub® :** - Baptême (sans licence) < 2 mètres : Obligation d'un CACI par Tout médecin.
  - Toute autre pratique : Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport.
- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés).

## NAGE avec PALMES, NAGE en EAU VIVE, HOCKEY, TIR sur CIBLE APNÉE jusqu'à 6 mètres

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- Questionnaire de santé les 2 saisons suivantes.

**DISPOSITIF 3 ANS**

### TOUS PRATIQUANTS

### CACI par tout médecin

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM : <http://medical.ffessm.fr>

### CAS PARTICULIERS

- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés).
- **Sportif inscrit sur les listes ministérielles de haut niveau ou en Pôle :** Médecin du Sport (liste d'examens imposés).

### Rappel

**SANS LICENCE ni CACI :** Baptêmes, Pass rando, PE12, Pack découverte, 1<sup>ère</sup> étoile de mer, Pass apnéiste, Pass plongeur libre.

**LICENCE SANS CACI :** La délivrance d'une licence n'ouvrant pas droit à la pratique sportive (Ex : dirigeant associatif, accompagnateur...) n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical.



**FFESSM**

Fédération française d'études et de sports sous-marins

French Underwater Federation

Siège : 24, Quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille Cedex 07

Standard : 04 91 33 99 31 - Fax : 04 91 54 77 43

[www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)

N° Indigo 0 820 000 457

0,15€ /l/min



## TARIFS SAISON 2023/2024

<b>LICENCE "ADULTE" (à partir de 16 ans) <sup>(1)</sup></b> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	45,80 € Comité interrégional ou régional 12,00 € Comité départemental 3,35 €
<b>LICENCE "JEUNE" (de 12 à 16 ans) <sup>(1)</sup></b> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	28,70 € Comité interrégional ou régional 6,53 € Comité départemental 3,08 €
<b>LICENCE "ENFANT" (Moins de 12 ans) <sup>(1)</sup></b> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	12,80 € Comité interrégional ou régional 2,74 € Comité départemental 1,32 €
<b>LICENCE "AIDANT/ACCOMPAGNANT non pratiquant d'activités subaquatiques" <sup>(1)</sup></b> Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	19,00 € Comité interrégional ou régional 3,50 € Comité départemental 1,50 €
<b>LICENCE PASSAGER <sup>(1)</sup></b>	48,00 €
<b>ABONNEMENTS À SUBAQUA</b> Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (6 numéros) Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (12 numéros) Abonnement à SUBAQUA (non lié à la licence - 6 numéros/France-DOM COM-Etranger) Abonnement à SUBAQUA (non lié à la licence - 12 numéros/ France-DOM COM-Etranger)	35,00 € 65,00 € 45,00 € 75,00 €
<b>ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES PRATIQUANTS, MONITEURS, JUGES, ARBITRES ET ENTRAÎNEURS EXERÇANT À TITRE BÉNÉVOLE</b>	Loisir 1 22,00 € Loisir 2 27,00 € Loisir 3 45,50 € Piscine (intégrant les compétitions en piscine) 12,50 €
<b>GARANTIE LOISIR TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (LOISIR) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)</b>	Loisir 1 Top 42,50 € Loisir 2 Top 53,75 € Loisir 3 Top 88,75 €
<b>ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES MONITEURS LICENCIÉS À LA FFESSM, EXERÇANT À TITRE RÉMUNÉRÉ</b>	Pro basic 47,50 € Pro 1 127,75 € Pro 2 255,50 € Pro 3 319,50 €
<b>GARANTIES PRO TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (MONITEURS) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)</b>	Pro basic Top 68,00 € Pro 1 Top 180,25 € Pro 2 Top 310,25 € Pro 3 Top 443,00 €
<b>GARANTIE VOYAGE : GARANTIE ANNULATION/INTERRUPTION/BAGAGES POUR UN SEJOUR PLONGEE DE MOINS DE 21 JOURS CONSECUTIFS DANS LE MONDE ENTIER</b>	Pack Voyage 11,50 €
<b>DROIT ANNUEL D'AFFILIATION 2023/2024 POUR LES CLUBS</b>	70,00 €
<b>DROIT ANNUEL D'AGREMENT 2023/2024 POUR LES SCA, SCIA ET CLUB France</b>	84,00 €
<b>CREATION TOUTES CARTES FORMAT CARTE DE CRÉDIT</b> Brevets de plongeurs et de moniteurs Brevets de spécialité Ffessm et Ffessm/Cmas	15,00 € Ristourne au Comité Interrégional ou Régional 1,00 € Ristourne au Comité Départemental 0,50 €
<b>REEDITION D'UNE CARTE LICENCE/BREVET – MUTATION LICENCE (changement de club en cours de saison)</b> <b>CREATION / REEDITION BREVET CONVENTIONNÉ (fédération associée)</b>	20,00 € 20,00 €
<b>ATP :</b> Pass Découverte <sup>(2)</sup> Pass'Plongée PE12 Apnée Pass'Collectif Jeunes avec assurance Responsabilité Civile / jour tarif pour tout le groupe Pass'Collectif Jeunes avec assurance Responsabilité Civile pour 5 jours consécutifs tarif pour tout le groupe Pass'Collectif Jeunes avec assurance individuelle accident / jour tarif pour tout le groupe Pass'Collectif Jeunes avec assurance individuelle accident pour 5 jours consécutifs tarif pour tout le groupe Open Pass	3,00 € 15,00 € 7,00 € 12,00 € 10,00 € 40,00 € 30,00 € 120,00 € 3,00 €

(1) Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM, dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique - (2) Les titulaires d'un Pass Découverte bénéficient des mêmes garanties dans le cadre de la pratique de ces activités au sein de nos clubs et SCA.

Dépt	ville	Nom	Prenom	N° Fédéral	adresse2	codepostal	Médecin hyperbare	Médecin du Sport	Autre spécialité	Viste médicale plongée	Médecine générale
09	LAVELANET	CROESI	ALAIN	08.09.04	49 AVENUE LEON BLUM	09300	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
11	CARCASSONNE	BEAUJOUAN	ALAIN	08.11.14	79 RUE BARBACANE	11000	Non	Non	Non	Oui	Non
11	NARBONNE	LE GAL	FRANCK	08.11.12	31 QUAI VICTOR HUGO	11100	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
12	DECAZEVILLE	LANDIE	FRANCIS	08.12.19	PLACE WILSON	12300	Oui	Non	Non	Oui	Oui
12	RODEZ	SIRVEN	ALAIN	08.12.24	15 RUE DOMINIQUE TURCQ	12000	Non	Non	Oui	Oui	Non
12	RODEZ	MAOUX	GERARD	08.12.21	103 Rue du Docteur Théodore Mathieu	12027	Non	Non	Oui	Oui	Non
12	MILLAU	OPSOMMIER	Jean Philippe	08.12.23	265 Boulevard Achille Sougues	12101	non	non	oui	oui	non
12	Saint Georges De Luzençon	COMBES	SEBASTIEN	08.12.25	3 avenue Bernard Pottier	12100	non	non	oui	Oui	non
30	ALES	COHEN	MAURICE	08.30.47	4 BIS BOULEVARD GAMBETTA	30100	Non	Non	Oui	Oui	Non
30	LES ANGLÈS	ROQUES	JACQUES		5 AVENUE DE VERDUN	30133	Non	Non	Non	Oui	Non
30	NIMES	VITOU	HELENE	08.30.39	17 RUE REINACH	30000	Non	Non	Non	Oui	Oui
30	NIMES	ZERBIB POPIOLEK	Karen	08.30.48	9 Rue des maronniers	30000	Non	Non	Non	OUI	OUI
31	AUCAMVILLE	PHAM VAN	ANAÏS	08.31.99	85 Route de Fronton	31140	Non	OUI	OUI	OUI	OUI
31	LABEGE	GUILLE	JACQUES	08.31.90	80 RUE CURIE	31670	Non	Oui	Non	Oui	Non
31	MONTRABE	ALBAGNAC	PIERRE	08.31.91	2 CHEMIN DES VIGNES	31850	Non	Non	Non	Oui	Non
31	MURET	CAIVET	HENRI	08.31.18	14 AVENUE DE TOULOUSE	31600	Non	Non	Oui	Oui	Non
31	REVEL	ELEFTERION	PHILIPPE		36 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	31250				Oui	
31	SAINT ORENS DE GAMEVILLE	BOURGEOIS	ODILE	08.31.95	6 RUE DE SOYE	31650	Non	Non	Non	oui	Oui
31	SAINT ORENS DE GAMEVILLE	FAVAREL	JEAN		1 PLACE DE LA POSTE	31650				Oui	
31	TOULOUSE	BOUFERTAS	ASMAA	08.31.100	3 AVENUE REMY SANS	31300	Non	Non	OUI	OUI	NON
31	TOULOUSE	DURRIEU	JEAN-PHILIPPE		387 ROUTE DE SAINT SIMON	31100				Oui	
31	TOULOUSE	ESQUIROL	YOLANDE	08.31.35	1 Place DU DOCTEUR BAYLAC	31059	Oui	Oui	Oui	Oui	NON
31	TOULOUSE	LACOMME	JEAN YVES	08.31.93	20 ROUTE DE REVEL	31400	Oui	Non	Oui	Oui	Non
31	TOULOUSE	MALDENT	JEAN BAPTISTE	08.31.97	387 ROUTE DE SAINT SIMON	31100	NON	NON	OUI	OUI	NON
31	TOULOUSE	PHAM VAN	JEAN PIERRE	08.31.01	130 BOULEVARD DE SUISSE	31200	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

31	TOULOUSE	RIGAL	PIERRE	08.31.98	10 RUE SAINT LEON	31400	NON	NON	OUI	NON	NON
31	TOULOUSE	ZENNARO	OLIVIER	08.31.96.	105 RUE ACHILLE VIADIEU	31400	Oui	Non	Oui	Oui	Non
31	TOURNEFEUILLE	FENEYROU	JACQUES	08.31.88	4 BOULEVARD VINCENTAURIOL	31170	Non	Non	Non	Oui	Non
34	BALARUC LES BAINS	TRELA	FRANCIS	08.34.32	19 AVENUE PASTEUR	34540	Oui	Non	Oui	Oui	Non
34	BEZIERS	CAMPAGNAC	Jérôme	08.34.55	313 Rue Jacques Balmat	34500	non	non	non	oui	oui
34	CASTELNAU LE LEZ	JAGUENAUD	PIERRE	08.34.52	95 ALLEE DE L'AUBE ROUGE	34170	Non	Oui	Non	Oui	Non
34	FRONTIGNAN	ROUX	CYRIL	08.34.54	9 QUAI VOLTAIRE	34110	Non	Non	Non	Oui	Oui
34	LE CAP D'AGDE	HAUTBOIS	HERVE	08.34.45	14 AVENUE DES ILES D'AMERIQUE	34300	Non	Non	Non	Oui	Oui
34	LUNEL	SOUSTELLE	CHRISTIAN	08.34.49	148 RUE H. RAYNAUD	34400	Non	Non	Non	Oui	Non
34	MONTPELLIER	BENGUIGUI	CLAUDE	08.34.48	115 rue de la Haye	34080	Non	Non	Oui	Oui	Non
34	MONTPELLIER	BRU	MICHEL	08.34.03	548 RUE DE LA ROQUETURIERE	34000	Non	Non	Non	Oui	Oui
34	MONTPELLIER	CALABUIG	CHRISTIAN	08.34.51	36 AVENUE BUISSON BERTRAND	34093	Oui	Non	Oui	Oui	Non
34	MONTPELLIER	AUIARD	RAPHAELLE	08.34.57	SEP URGENCES d'OC 22Bvd Penelope	34960	Non	Non	OUI	OUI	Non
34	CAPESTANG	AMAR	JEAN MICHEL	08.34.50	1 Avenue de l'Occitanie	34310	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
34	PEROLS	HATTERER	ERIC	08.34.56	220 BOULEVARD PENELOPE	34470	Non	Non	Oui	Oui	Non
34	SAUSSAN	FRANCHINI	PHILIPPE	08.34.47	5 RUE DE BELBEZETH	34570	Non	Non	Non	Oui	Non
34	SETE	NERAT DE LESSGUSE	MICHELE	08.34.41	6 BIS BOULEVARD JOLIOT CURIE	34200	Non	Oui	Oui	Oui	Non
46	CAHORS	RUDZINSKI	STEPHANE			46000					Oui
46	CAHORS	LANDON	PATRICK	08.46.24	186 RUE DU DOCTEUR SEGALA	46000	Oui	Non	Oui	Oui	Non
47	AGEN	CANEL-ATBIR	Marie Audrey	08.47.01	route de Villeneuve	47000	Oui	Non	Oui	Oui	Non
65	LALOUBERE	GUENEBEAUD	PATRICK	08.65.11	3 RUE DE L'AGRICULTURE	65310	Non	Non	Non	Non	Oui
65	TARBES	DASQUE	FRANCOIS	08.65.04	5 RUE LEON DALLOZ	65000	Non	Non	Non	Oui	Non
65	VIC EN BIGORRE	STRUVE	MICHEL	08.65.03	91 AVENUE PAU	65500	Non	Non	Non	Oui	Oui
66	BOMPAS	MANCZAK	JOEL	08.66.25	12 BIS RUE VICTOR HUGO	66430	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
66	CABESTANY	FRANCIS SICRE	Noelle	08.66.41	3Avenue de Villeneuve	66330	Non	Non	Oui	Non	NON
66	CABESTANY	ATTHAR	PAUL	08.66.21	avenue Ambroise Croizat	66330	Non	Non	Non	Oui	Non

66	CABESTANY	GUIRY	PHILIPPE	08.66.34	avenue Ambroise Croizat	66330	Non	Non	Non	Oui	Non
66	COLLIOURE	EUSTACHE	JEAN MICHEL	08.66.27	7 RUE DE LA REPUBLIQUE	66190	Oui	Oui	Non	Oui	Non
66	PERPIGNAN	BARBERA	JEAN PIERRE	08.66.08		66100	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
66	PERPIGNAN	HANANA	JACQUES	08.46.21	60 rue Moulliard	66028	Non	Non	Oui	Oui	Non
66	PERPIGNAN	HERNANDEZ	MICHEL	08.66.36	3 AVENUE HENRI RIBERE	66000	Non	Non	Oui	Oui	Non
66	PERPIGNAN	SEBI	JEROME	08.66.35	ROUTE DE PRADES	66000	Oui	Non	Oui	Oui	Non
66	PERPIGNAN	TRIBOUT	ANNE	08.66.39	37 RAMBLA DE L'OCCITANIE	66100	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
66	SAINT ESTEVE	RICART PONS	Anne	08.66.42	Clinique la Pinede	66240	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
81	CADALEN	FARGETON	STEPHANE	08.81.41	RUE DES FOSSES	81600	OUI	OUI	NON	Oui	OUI
81	CASTRES	VERGNES	ERIC	08.81.39	53 AVENUE DU SIDOBRE	81100	Non	Non	Non	Oui	Oui
81	ALBI	JAËN	CHRISTIAN		22 BOULEVARD GENERAL SIBILLE	81000			OUI	Non	OUI
81	MAZAMET	REGIS	JEAN LUC	08.81.29	53 RUE HOULES	81200	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
81	SOUAL	ARENES	PHILIPPE	08.11.17	308 ROUTE DE LA CROIX D EN BRU	81580	Non	Non	Non	Oui	Oui
81	SOUAL	PIETRAVALLE	CHRISTOPHE		1 PLACE DES DOUCHES	81580	Non	Non	Non	Oui	Oui
82	MONTAUBAN	ANDRIEU	HERVE	08.82.01	330 Avenue Marcel Unal	82000	Non	Non	Non	Oui	Non